



DECLARATION LIMINAIRE COMMISSION MIXTE PARITAIRE - CCNT 66/79 - 12 NOVEMBRE 2020

Les organisations syndicales CGT, FO et SUD décident d'ouvrir cette séance en rappelant leur attachement au paritarisme et souhaitent que dans ce cadre, les revendications salariales soient entendues et prises en compte.

Les faits sont là et sont relayés par la presse. Nos secteurs (social et secteur médico-social) comme ceux de la santé, sont en situation extrêmement critique.

Des mesures concrètes doivent être prises, les conditions de travail doivent être améliorées immédiatement et les rémunérations revalorisées significativement.

CGT, FO et SUD rappellent leurs revendications salariales (cf. communiqué intersyndical du 12 juin 2020) :

- **Une revalorisation immédiate de l'ensemble des salaires de la CCNT 66/79 de 300 euros nets ;**
- **Un 13ème mois pour tous les salarié.es dès le 31 décembre 2020.**

Face à cela, NEXEM a concédé une ridicule et méprisante revalorisation catégorielle portant la prime de sujétion spéciale à 9,21 % pour les non cadres (environ 12 euros bruts par mois).

Quant à la transposition des mesures salariales du Ségur de la santé, elle ne concerne que les salarié.es des établissements de santé et des EPHAD, c'est-à-dire moins de 10 % des salarié.es de la CCNT 66/79 !

Face au mépris et à la discrimination, la colère monte !

Les organisations CGT, FO et SUD revendiquent dans l'immédiat la transposition des mesures salariales du Ségur à l'ensemble des salarié.es de la CCNT 66/79, dans les grilles de classification.

Concernant les classifications, les organisations CGT, FO et SUD ont fait depuis des années de nombreuses propositions concrètes qui sont restées lettres mortes. Aujourd'hui, elles refusent la proposition de co-élaboration des employeurs.

CGT, FO et SUD refusent de participer à la remise en cause de la Convention Collective 66/79.

Il n'y aura pas de diagnostic partagé, c'est un leurre ! Les employeurs n'ont de cesse, et depuis trop longtemps, de « partager » nos constats sur le manque de moyens, sur les salaires trop bas, etc. Pour autant, rien ne bouge. Les salarié.es connaissent toujours les mêmes conditions de travail difficiles et des salaires de misère.

CGT, FO et SUD exigent de NEXEM de présenter son projet avant l'ouverture immédiate et concrète de négociations sur les classifications.

CGT, FO et SUD ont déjà porté leurs revendications en matière de classifications et continueront à le faire. Encore faut-il que les revendications des organisations syndicales soient entendues et prises en compte.